

Bruxelles, octobre 2021

Annexe(s) affiches et brochure

## CAMPAGNE ACP : ADVANCE CARE PLANNING

PLUS TARD, QUI  
POURRAIT VEILLER AU  
RESPECT DE VOS CHOIX?

### PARLEZ À TEMPS DE LEURS VIEUX JOURS.

OÙ SOUHAITERIEZ-  
VOUS FINIR  
VOTRE VIE ?

Où **VIVRE**, comment se **SOIGNER**, même **MOURIR**...  
Ces discussions comptent pour vos patients.

Cher Docteur,

Le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement lance dès ce mois d'octobre une campagne de sensibilisation et de soutien à la démarche de planification anticipée des soins (ou « Advanced Care Planning », ACP).

La volonté de l'ACP est d'aider vos patients à réfléchir à la manière dont ils souhaiteraient vivre leur vie future et leur fin de vie. Plus précisément à s'exprimer à propos des soins dont ils souhaitent ou non bénéficier, sur le type de logement qui conviendrait le mieux à leurs aspirations lorsqu'ils auront davantage besoin d'aide ou encore dans quelles circonstances l'idée de mourir leur semble la plus acceptable.

En tant que médecin généraliste, la relation de confiance entre vous et votre patient peut vous permettre d'aborder le sujet et ce, avant qu'il ne soit trop tard. Grâce à l'enregistrement des souhaits de vie et de fin de vie de vos patients, il sera plus facile, dans des situations complexes de prendre des décisions pour eux. L'entourage de vos patients a également un rôle crucial dans cette démarche.

Pour vous aider à trouver ensemble les bons moments pour aborder la question des souhaits de vie et de fin de vie, à trouver les mots qui facilitent le dialogue, à expliquer certaines dispositions prévues par la loi, le SPF Santé publique met à votre disposition et à la disposition de vos patients différents supports d'information et de communication sur la planification anticipée des soins. Dans ce courrier, vous trouverez une brochure d'information ainsi qu'une affiche pour votre salle d'attente. Vous pourrez également trouver de plus amples informations sur le site internet [mesvieuxjours.be](http://mesvieuxjours.be). Des spots radio seront également diffusés dans le courant du mois d'octobre afin de sensibiliser les patients et leur entourage et ainsi, les inciter à en discuter avec vous.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à cette campagne.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre parfaite considération,

Pour le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement,

Annick Poncé

Directeur général (a.i.)

